

La Vendée, premier département employeur des industries agroalimentaires ligériennes

Fin 2018, les industries agroalimentaires emploient près de 18 000 salariés en Vendée, soit 32 % de l'emploi industriel du département. Cette proportion de l'agroalimentaire dans l'emploi industriel est la plus élevée au sein des départements des Pays de la Loire (elle est de 25 % pour la région).

Hors artisanat commercial, fin 2018, le secteur agroalimentaire de la Vendée compte 15 800 salariés et 220 établissements employeurs. Le département se situe ainsi au troisième rang français en matière d'effectifs salariés (derrière l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan) et au quinzième pour le nombre d'établissements.

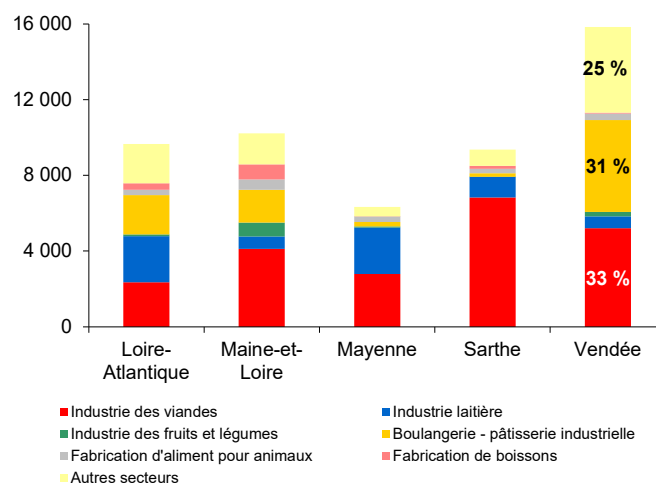
Trois secteurs rassemblent près de neuf salariés sur dix :

- **l'industrie des viandes** mobilise 33 % des salariés : 5 % pour la transformation de viande de boucherie, 21 % pour la transformation de viande de volaille et 7 % pour la préparation industrielle de produits à base de viande ;

- **la boulangerie-pâtisserie industrielle** : 31 % des salariés, pour l'essentiel dans la fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche ;

- **les autres produits alimentaires** : 25 % des salariés, aux trois quarts dans la fabrication de plats préparés.

Graphique 1 : 15 800 emplois salariés dans les industries agroalimentaires de la Vendée



Source : INSEE - FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Tableau 1 : répartition des établissements selon le nombre de salariés

Tranche d'effectifs salariés en ETP	Nombre d'établissements		Effectif salarié fin 2018	
	Nombre	%	Nombre	%
250 salariés et plus	15	7 %	5 994	38 %
200 à 249 salariés	9	4 %	2 182	14 %
100 à 199 salariés	23	10 %	3 461	22 %
50 à 99 salariés	30	14 %	2 327	15 %
20 à 49 salariés	37	17 %	1 286	8 %
10 à 19 salariés	17	8 %	266	2 %
Moins de 10 salariés	87	40 %	328	2 %
Ensemble	218	100 %	15 844	100 %

Lecture : dans les IAA de la Vendée, les 24 établissements d'au moins 200 ETP salariés représentent 11 % des établissements et concentrent 52 % des effectifs salariés. Deux établissements employeurs sur cinq ont moins de 10 salariés.

Source : INSEE - FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Tableau 2 : répartition de l'emploi dans les différents secteurs agroalimentaires

Secteur	Nombre d'établissements	Effectif salarié fin 2018
Industrie des viandes	61	5 207
Industrie du poisson	12	543
Industrie des fruits et légumes	4	236
Industrie laitière	19	629
Travail des grains	8	80
Boulangerie-pâtisserie -pâtes	34	4 851
Autres produits alimentaires	50	3 916
Aliments pour animaux	15	335
Boissons	15	47
Ensemble	218	15 844

Source : INSEE - FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Les 20 plus grands établissements agroalimentaires vendéens (ci-dessous) rassemblent moins de la moitié des effectifs salariés (46 %) fin 2018 ; cette proportion est la plus faible des départements ligériens, et très inférieure à la moyenne régionale (65 %). Cette proportion est particulièrement élevée en Mayenne et Sarthe du fait de la présence de très grands établissements d'importants groupes (Bigard avec Socopa Viandes, Fromageries Bel, LDC).

Tableau 3 : les vingt plus importants établissements agroalimentaires du département selon l'effectif salarié

Raison sociale	Secteur d'activité	Commune d'implantation	Tranche d'effectifs salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Saint-Fulgent	750 à 999 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	500 à 749 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Essarts-en-Bocage	500 à 749 salariés
GOODWICH	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Saint-Georges-de-Montaigu	250 à 499 salariés
PÂTISSERIE SALEE VENDEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Saint-Georges-de-Montaigu	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Mouilleron-Saint-Germain	250 à 499 salariés
LA FOURNEE DOREE ATLANTIQUE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Achards	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Pouzauges	250 à 499 salariés
BARILLA FRANCE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Talmont-Saint-Hilaire	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Chantonnay	250 à 499 salariés
OUEST BOULANGERE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Les Herbiers	250 à 499 salariés
VIENNOISERIE LIGERIEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Chantonnay	250 à 499 salariés
FLEURY MICHON LS	Fabrication de plats préparés	Chantonnay	250 à 499 salariés
PÂTISSERIE SALEE VENDEENNE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	La Guyonnière	250 à 499 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Chavagnes-en-Paillers	250 à 499 salariés
PAIN CONCEPT	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	Sainte-Hermine	250 à 499 salariés
GENDREAU	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	Saint-Gilles-Croix-de-Vie	250 à 499 salariés
ARRIVE	Transformation et conservation de la viande de volaille	Saint-Jean-de-Beugné	250 à 499 salariés
JEAN ROUTHIAU	Préparation industrielle de produits à base de viande	Saint-Fulgent	200 à 249 salariés
ERNEST SOULARD	Transformation et conservation de la viande de volaille	Essarts-en-Bocage	200 à 249 salariés

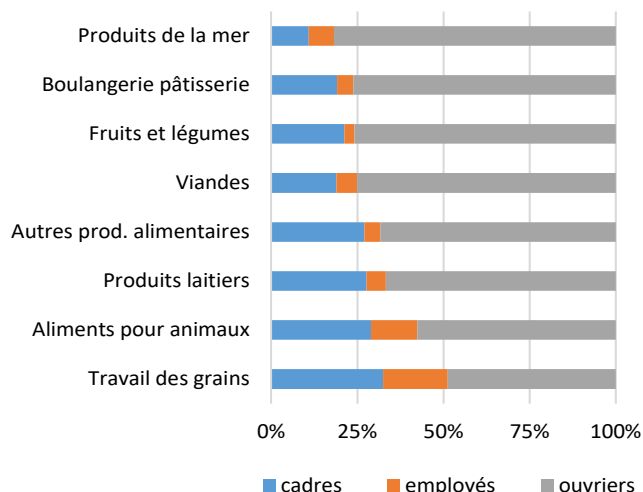
Source : FLORES 2018 - Fichier du TOP 20 (établissements employeurs de plus de 20 salariés) de la Vendée

Forte proportion d'ouvriers et de femmes dans le secteur des produits de la mer

Dans les établissements agroalimentaires de la Vendée, on compte 73 % d'ouvriers, 6 % d'employés et 21 % de cadres. La proportion d'ouvriers dépasse 80 % dans la transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques. Elle est minimale dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme et en meunerie.

Les femmes occupent 45 % des emplois agroalimentaires du département, proportion la plus élevée des départements ligériens. Elles sont peu présentes dans la fabrication d'aliments pour animaux, de viande de boucherie, et d'autres produits laitiers. A l'opposé, elles occupent plus de six postes de travail sur dix dans la fabrication de chocolat et confiserie, d'aliments homogénéisés et diététiques et de produits de la mer.

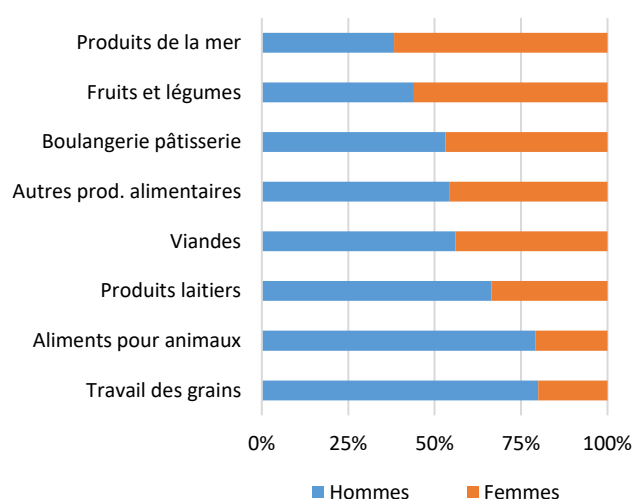
Graphique 2 : des ouvriers très représentés dans le secteur des produits de la mer



Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Graphique 3 : des femmes plus présentes dans le secteur des produits de la mer



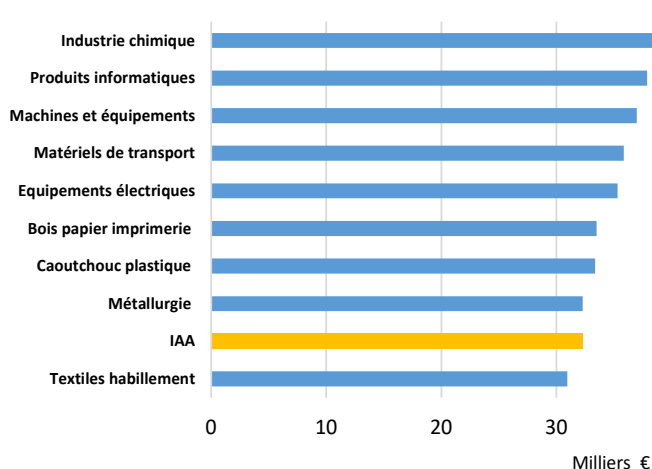
Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels

Au sein des différentes industries manufacturières de la Vendée, la rémunération moyenne (*) dans les IAA est parmi les plus faibles ; elle s'élève à 32 300 € par an en 2018 (hors artisanat commercial). Au sein de l'agroalimentaire, la rémunération moyenne est la moins forte dans les produits de la mer et la fabrication de chocolat et confiserie et la plus élevée en fabrication d'aliments pour animaux et d'autres produits laitiers.

Graphique 4 : rémunération faible dans les IAA

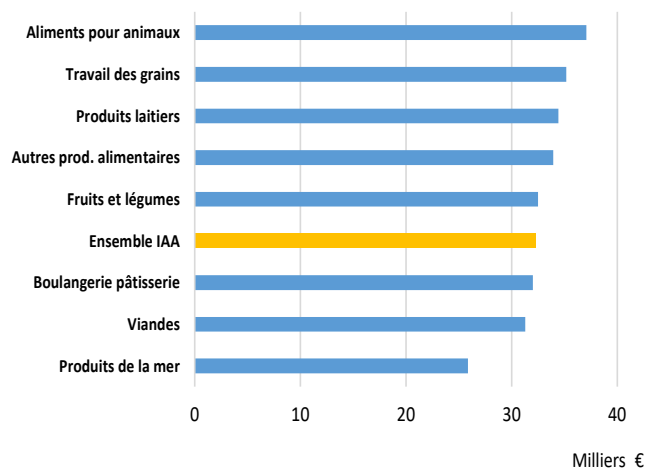


Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Graphique 5 : les aliments pour animaux rémunèrent le mieux



Source : INSEE – FLORES 2018

Champ : établissements agroalimentaires employeurs de la Vendée, hors artisanat commercial

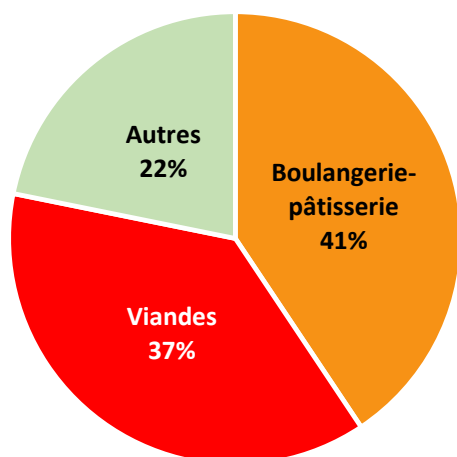
(*) rémunération moyenne : salaires et primes annuels par salarié en équivalent temps plein

Commerce extérieur

En 2020, tous produits confondus, le montant des exportations du département de la Vendée s'élève à 1 865 M€ (11 % du montant des exportations de la région). Les exportations des produits des industries agroalimentaires atteignent 436 M€ et représentent ainsi 23 % des montants exportés, un des taux les plus élevés avec la Mayenne (et sept points de plus que la moyenne régionale). De son côté, le montant des importations des industries agroalimentaires est de 428 M€. Le solde commercial agroalimentaire de la Vendée est ainsi tout juste positif en 2020.

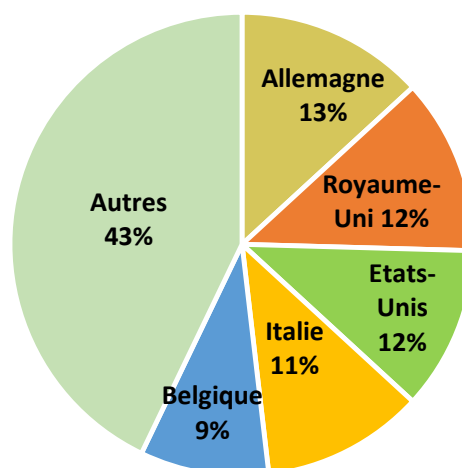
Au sein des IAA, les deux secteurs phare concentrent près de 80 % des montants export : les produits de boulangerie-pâtisserie qui, avec un montant de 177 M€, se placent au second rang dans la hiérarchie des produits exportés et le secteur des viandes (164 M€, au troisième rang). L'Allemagne et le Royaume-Uni sont les premiers pays pour les montants agroalimentaires exportés.

Graphique 6 : principaux produits exportés



Source : douanes, résultats 2020

Graphique 7 : principaux pays à l'export



Source : douanes, résultats 2020

Le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires

Les entreprises du commerce de gros de produits agricoles et alimentaires ont souvent une activité industrielle conséquente et sont davantage liées à l'amont de la filière qu'à la grande distribution.

Fin 2018, la Vendée compte 240 établissements employeurs dans le commerce de gros de produits agroalimentaires, qui mobilisent 3 200 salariés. Près de neuf établissements sur dix ont moins de 20 salariés. Quatre établissements concentrent 37 % des effectifs : la Société des Etablissements Bougro (Sodebo) à Saint-Georges-de-Montaigu, Jean Stalaven Proximité (groupe Euralis) aux Essarts-en-Bocage, la Société Industrielle Raison Frères (groupe DS Restauration) à La Châtaigneraie et la coopérative agricole CAVAC à La Roche-sur-Yon.

L'artisanat commercial

L'artisanat commercial concerne quatre secteurs qui n'ont pas de caractère industriel affirmé et relèvent plus d'une logique commerciale : la charcuterie (1013B), la cuisson de produits de boulangerie (1071B), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C) et la pâtisserie (1071D).

En 2018, en Vendée, l'artisanat commercial mobilise 2 150 salariés dans 440 établissements employeurs, un niveau équivalent à 14 % de l'effectif salarié de l'industrie agroalimentaire départementale stricto sensu. Chaque établissement emploie en moyenne cinq salariés. Comme dans les autres départements ligériens, la boulangerie-pâtisserie artisanale (1071C : fabrication à caractère artisanal associée à la vente au détail de pains, de viennoiseries, de pâtisseries fraîches, de gaufres et crêpes) rassemble l'essentiel des effectifs salariés de l'artisanat commercial (84 %). Sur les vingt établissements de boulangerie-pâtisserie artisanale d'au moins quinze salariés, la moitié sont situés à La Roche-sur-Yon ou aux Herbiers.

Source et définitions

La source administrative FLORES (Fichier Localisé des Rémunérations et de l'Emploi Salarié), gérée par l'Insee, a remplacé CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif). Flores est un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements. Elle couvre les établissements employeurs, c'est-à-dire ayant eu au moins un salarié pendant l'année. Les effectifs sont présentés en fin d'année et en équivalent temps plein. La rémunération représente le cumul des rémunérations brutes des salariés de l'établissement. Les rémunérations correspondent aux salaires et primes des salariés au cours de l'année d'exercice. La localisation géographique des établissements est fournie jusqu'à la commune. L'activité de l'établissement est connue jusqu'à l'apet (NAF 732).